



Antée formation

TITRE PROFESSIONNEL

CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

NIVEAU OBTENU : Niveau 5 (BAC+2)

● LE MÉTIER

Le conseiller en insertion professionnelle accueille les personnes individuellement ou en groupe et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi et la formation. Il identifie ses difficultés, ses potentialités, ses compétences et ses motivations pour établir avec elle un diagnostic partagé de sa situation.

● LES EMPLOIS VISÉS

Conseiller en insertion professionnelle, Accompagnateur à l'emploi, Conseiller à l'emploi, Conseiller de mission locale...

● PRÉ-REQUIS

Niveau 4 (BAC) et/ou selon expérience professionnelle ;
Vous avez une bonne capacité d'écoute et aimez le travail en équipe ;
Vous êtes prêts à mener des entretiens individuels.

● CONTENU

MODULE 1 : ACCUEILLIR POUR ANALYSER LA DEMANDE DES PERSONNES ET POSER LES BASES D'UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

- Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

MODULE 2 : ACCOMPAGNER DES PERSONNES DANS LEUR PARCOURS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
- Accompagner la réalisation des projets professionnels
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- Analyser sa pratique professionnelle

MODULE 3 : METTRE EN OEUVRE UNE OFFRE DE SERVICES AUPRÈS DES EMPLOYEURS POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
- Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et d'inclusion

FORMATEURS RÉFÉRENTS



Angélique LEGRAND



Gwenaëlle CONNAN



Jaafar SAFI

DURÉE

7 mois de formation (11 semaines de stage) -
1 an en alternance - 10 mois hors temps de travail

FINANCEMENT

CPF, Projet de Transition Pro, financements France
Travail, contrat en alternance...

CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

NIVEAU OBTENU : Niveau 5 (BAC+2)

● Lieu de formation

42 rue de la Gitonnière
37300 Joué-Lès-Tours

&

07 rue Copernic
41260 La Chaussée-Saint-Victor

● Modalité et délais d'accès

Pour intégrer la formation, un entretien doit avoir lieu avec le formateur référent. L'objectif de cet entretien est d'échanger sur votre parcours et votre projet, vous présenter la formation en détail et vous aider à monter votre dossier de financement

● Le délai

En fonction du financement le délai change :

Vous êtes salarié, pour un financement avec Transition Pro, le dossier doit être présenté 4 mois avant le début de la formation

Vous êtes demandeur d'emploi, le dossier doit être présenté 21 jours avant le début de la formation. Pour de l'alternance ou du CPF et du financement personnel, le délai peut être très court !

● Modalité d'évaluation et d'examen

3 EPCF (évaluations en cours de formation) sont mises en place afin de valider les compétences acquises par les stagiaires

Examen final : les stagiaires doivent réaliser 2 dossiers en amont de l'oral :

- Un dossier professionnel qui permet de mettre en relation la théorie et la pratique vue en stage ou en entreprise
- Un dossier plus détaillé, en 7 parties, qui présente les différentes compétences du métier

L'oral : 2 jurys (qui sont CIP de métier et sont habilités en tant que jury) viennent pour des oraux d'une durée totale de 2h30

- Simulation d'entretien (45 mn)
- Entretien technique (45 mn)
- Questionnement à partir de production (1h)

